



## Compte rendu du conseil d'administration- Visio lundi 25 janvier 2020 18h

### **Présents : 7**

Marine MEAUX (présidente)  
Mathilde MARX (directrice)  
Delphine TREMEAU (trésorière)  
Séphora OTSMANE (secrétaire)  
Cyril GRASSONE (membre du CA)  
Charline CROSES (membre du CA)  
Pamela PHILIP (membre du CA)

### **Absent/excusé : 2**

Nancy ROBLES (membre du CA)  
Émilie RIGOT (membre du CA)

### **Ordre du jour :**

1. Situation actuelle
2. Entretien annuel et RIS
3. Plan de formation
4. Analyse de pratique
5. Demande Mairie
6. Frais d'essence minibus de Quinson
7. Point travaux
8. Les partenariats
9. Vente de Brioches/tombola
10. État compta 2020

## **1. Situation Actuelle**

Mathilde nous informe d'une bonne dynamique en retour de vacances.  
Une nouvelle organisation ménage a été mise en place et fonctionne bien.  
Océane sera de retour le 14 février 2021.

Les masques transparents ne sont pas adaptés en taille ; Cyril voit avec le fournisseur pour un échange donc plus de masques transparents pour le moment.

### Départs de Lorine et Jessica :

Lorine a terminé le remplacement d'Adeline le 6/01/2021. Jessica a terminé le remplacement de Mathilde le 15/01/2021.

Un point sera fait avec Jessica demain à l'occasion de la remise des documents.

### Activité Partielle :

La demande préalable d'activité partielle a été faite en prévision d'une fermeture totale ou partielle de la structure suite à l'évolution de la crise sanitaire.

## **2. Entretien annuel et RIS**

Les membres du CA valident les entretiens individuels et des RIS de chaque salarié.

## **3. Plan de formation**

Chaque professionnel a choisi sa formation.  
La directrice a validé un des choix pour tout le monde.  
*Unifformation* prend en charge également le salaire sur 3 demandes.

## **4. Analyse de pratique**

En janvier et en février, nous aurons les deux dernières séances avec Mme FREISSES Laurie.

Mathilde a rencontré Mme CROASSIN qui prendra le relais à partir de mars à raison d'une séance tous les 2 mois.

## **5. Demande Mairie**

### Subvention 2021 :

Actuellement nous n'avons aucun retour des mairies partenaires. Une relance par mail sera envoyée dans les prochains jours. Sans nouvelles mi-février, une relance téléphonique sera effectuée. A ce jour nous avons 2 mois d'avance pour les salaires.

### Attestation de dépenses :

Puimoisson 2019-2020 et Montagnac 2020

Convention 2020 : Montagnac

Convention locaux 2021 Montagnac

## **6. Frais d'essence minibus de Quinson**

Une demande de mise au forfait carburant sera envoyée à Quinson.

## **7. Point travaux**

Le visiophone a été reçu, Cyril l'installe prochainement.

Une haie est à élaguer et un mûrier à tailler courant mars par le conjoint de Marine.

Nous recherchons un menuisier pour la poignée de porte d'entrée cassée.

L'isolation acoustique a bien été installée et elle est efficace, les salariés constatent une amélioration de leurs conditions de travail.

## **8. Les partenariats**

Un partenariat a été mis en place avec Eugénie ESPITALIER qui propose des ateliers d'éveil corporel.

Un partenariat a également été mis en place avec la médiathèque de Greoux les bains un vendredi sur deux

## **9. Vente de Brioches/tombola**

Une vente initiatives brioches et/ou autres sera mise en place dès février.

Une tombola est à préparer avant avril pour un tirage prévu en mai.

## **10. État compta 2020**

Après le paiement de l'URSSAF, le résultat de l'année est positif avec un excédent d'environ 7000€.

L'ensemble des pièces comptables est quasiment trié et pointé.

Dès que les comptes seront finalisés, nous ferons appel au CAC pour le contrôle annuel.

Depuis décembre 2019, nous avons fait un chèque 7736378 de remboursement pour la famille Maillet/Bazin de 29,67€. Le chèque n'a jamais été encaissé et aucune réponse à nos différentes sollicitations. Du fait que l'on ait changé de compte le chèque n'est plus valable. Nous actons l'annulation de cette dette et en cas de présentation du chèque, si des frais sont appliqués ils seront déduits de la somme.

## **11. Poste agent d'entretien**

Les membres du CA s'accordent sur un poste d'agent d'entretien à hauteur de 4h/jour (dont 1h45 de ménage) par le dispositif gouvernemental « Un jeune une solution », contrat PEC financé à 65% par l'état.